

Diplôme universitaire Laïcité République Société

REFERENCE : 46SA023G

Formation continue spécifique

PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2018/2019

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p>Responsable pédagogique Frédéric OROBON Professeur Agrégé Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE) frederic.orobon@u-bourgogne.fr</p>	<p>Assistant(e) de formation Nataliia ROYER / Tél : 03 80 39 53 57 nataliia.royer@u-bourgogne.fr</p> <p>Ingénieur de formation Céline MECHIN / Tél : 03 80 39 51 94 celine.mechin@u-bourgogne.fr</p>

OBJECTIFS

Alors même qu'elle est le socle sur lequel repose en France la liberté publique de conscience, la laïcité est de plus en plus souvent assimilée à un dispositif essentiellement interdictif, tel que, par exemple, les convictions spirituelles de chacun devraient se confiner au cadre privé pour ne pas en sortir. C'est, entre autres, pour écarter ce malentendu, et pour comprendre que la laïcité est d'abord un régime de liberté qu'est proposé ce DU « Laïcité République et Société ».

PUBLIC

Ce DU « Laïcité République et Société » s'adresse à des agents publics, ou assimilés, qu'ils soient personnels d'encadrement, enseignants, animateurs socio-éducatifs, personnels hospitaliers, aumôniers ou agents des collectivités territoriales.

Il s'adresse également aux salariés des associations s'inscrivant dans le cadre de l'économie sociale et solidaire, attachés au principe de laïcité, et dont ils sont également les acteurs.

Les salariés du secteur privé, les étudiants, comme les citoyens curieux, seront également les bienvenus, dès lors qu'ils s'interrogent sur les oppositions entre les normes juridiques et les prescriptions religieuses qui se manifestent dans nos sociétés pluriculturelles. Les personnels chargés de mission de service public, comme par exemple le transport de voyageurs pourront être aussi concernés.

PRE-REQUIS

La formation est ouverte aux titulaires au minimum d'un BAC (niveau IV) ou justifiant d'une expérience professionnelle pouvant donner lieu à une validation des acquis.



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

FORMATEURS

Vincent Bonnaire, responsable pep 21
Céline Bryon Portet Keller Sociologie, Université de Montpellier
André Dauteribes Droit, Université de Bourgogne
Frédéric Orobon, Philosophie, ESPE de Bourgogne
Nicolas Cadène, Rapporteur général de l'observatoire laïcité.
Guillaume LECOINTRE, Professeur au Museum national d'histoire naturelle
Marc-Olivier Padis Fondation, Terra Nova

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation compte 119 heures d'enseignement et deux heures de suivi en tutorat. Les cours ont lieu sur 17 jours (7h/j), les mercredis, sur Nevers. La formation se déroule sur 8 mois, de fin novembre à septembre de l'année suivante.

L'Université de Bourgogne sera partenaire de la Fédération des Œuvres Laïques de la Nièvre.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Cours et travaux dirigés.

Un tutorat est mis en place afin d'accompagner au mieux les stagiaires sur toute la durée de la formation.

MOYENS TECHNIQUES

Salles de cours, centre de ressources, multimédias.

Matériel informatique

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

La date limite de retour des dossiers de candidature se fera en octobre.

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Les évaluations se feront en contrôle continu des connaissances et d'un mémoire accompagné.

Chaque Unité d'Enseignement a le même coefficient.

La validation s'effectue par compensation. Le diplôme est délivré lorsque la moyenne finale du stagiaire est de 10/20.

Le jury sera constitué des responsables des UE et d'un intervenant professionnel.

En cas d'échec, les candidats peuvent repasser l'examen à la session de l'année suivante sous réserve de réinscription à l'Université de Bourgogne.

COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

Compétences visées :

Approfondissement théorique de l'idée de laïcité afin de comprendre les principes sur lesquels doit reposer la résolution de cas concrets rencontrés dans la vie professionnelle.

Les compétences acquises :

Connaître la laïcité dans son ensemble et être capable d'analyser et traiter des situations qui se présentent au quotidien.



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Le prix du DU est de 1270 euros, auxquels s'ajoutent les droits d'inscription universitaire d'un montant de 184 euros (tarif 2018/2019).

<http://sefca.u-bourgogne.fr>



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr